

## Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux  
Cahiers du  
socialisme

# Mouvement communautaire et enjeux de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield

Louis-Philippe Boucher

Numéro 22, automne 2019

Valleyfield, mémoires et résistances

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91531ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boucher, L.-P. (2019). Mouvement communautaire et enjeux de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 76–83.

## Mouvement communautaire et enjeux de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield

Louis-Philippe Boucher

*Organisateur communautaire à Salaberry-de-Valleyfield*

Le mouvement communautaire peut-il endiguer la pauvreté? La réponse à cette question est sans équivoque : non. Les organismes communautaires constituent une réponse partielle de solidarité à un problème d'ordre structurel lié à un système économique qui génère et maintient une partie importante des citoyennes et des citoyens en situation de pauvreté, un système qui crée de la richesse, mais dont les mécanismes de redistribution de cette richesse demeurent inéquitables. Ce qui ne veut pas dire pour autant que tous les efforts déployés pour venir en aide aux plus démunis et atténuer leurs difficultés n'ont pas leur raison d'être. Au contraire, les organismes communautaires assurent la survie d'un nombre croissant de personnes vivant de façon précaire.

Au cours des années 1970, des luttes populaires et syndicales et des mouvements citoyens ont permis la création, dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, de nombreux organismes communautaires qui avaient comme objectif de s'attaquer aux conditions de vie misérables d'une partie de la population. Aujourd'hui, en 2019, où en sommes-nous dans la lutte contre la pauvreté? Est-ce que les grandes politiques ministérielles comme le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Rapport du groupe de travail pour les jeunes intitulé *Un Québec fou de ses enfants*, le Collectif pour un Québec sans pauvreté auront contribué à atténuer la pauvreté sur le territoire?

Un bref retour historique nous permettra de répondre à cette question. Le point de vue d'intervenantes et d'intervenants du milieu permettra d'enrichir la réflexion sur le sujet de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield.

## L'ère de la charité chrétienne

Depuis la fondation de la ville jusqu'aux années 1970, la lutte à la pauvreté a été l'apanage du clergé qui inscrivait ses pratiques d'aide et de soutien aux démunis moins dans un esprit de lutte à la pauvreté que dans une vision de charité chrétienne, accompagnée d'un esprit moraliste (« il faut bien gagner son ciel »). Les œuvres de charité, dont les Saint-Vincent-de-Paul des différentes paroisses, constituaient le dernier rempart contre la misère sociale. L'hospice, dirigé par la Congrégation des Sœurs de la Providence, a été durant de nombreuses années le refuge d'une population qualifiée de nécessiteuse : les orphelines et orphelins, les personnes handicapées, les personnes âgées sans famille, etc.

L'approche préconisée était ponctuelle : tu as faim, je te donne un repas. Cette façon de faire soulageait de façon temporaire un besoin de base, sans grande emprise sur les racines du problème. À cette époque, l'État, par l'entremise de faibles subventions, confiait à l'Église le volet de l'intervention sociale. Ce n'est qu'en 1931, en pleine crise économique, que l'État québécois a instauré sa première véritable politique sociale, le secours direct, l'ancêtre de l'aide sociale. Le gouvernement fédéral a créé, quant à lui, le programme national d'assurance-chômage en 1941, à la suite des pressions exercées à la fois par les syndicats et le patronat. Celui-ci a réclamé des politiques sociales autant pour maintenir la consommation de masse nécessaire à son expansion que pour réguler ses mouvements de personnel en faisant supporter par l'État, donc par l'ensemble des citoyennes et des citoyens, le poids financier des soubresauts de l'économie de marché.

## Les années glorieuses

Au début des années 1970, on assiste dans toutes les régions du Québec à l'effervescence de l'organisation communautaire. On passe d'une approche de charité chrétienne à une approche d'intervention collective pour répondre aux besoins des personnes et des collectivités. À Valleyfield, la Compagnie des jeunes Canadiens structure différents projets d'animation sociale, quelques années avant la fondation du CLSC<sup>1</sup> en 1975. Les organisatrices et organisateurs communautaires du réseau public collaborent, notamment avec la Pastorale sociale et le Centre de services sociaux du diocèse, à la création de nombreux organismes communautaires destinés à faire échec à la pauvreté. Plusieurs organismes sont encore actifs sur le territoire : le Café des Deux Pains, la Popote roulante, les activités programmées du Camp Bosco, etc. Une nouvelle façon de concevoir l'intervention en rapport avec la pauvreté semble, à première vue, porter fruit. Les interventions ne sont plus axées seulement sur un problème, mais sur la personne considérée dans sa globalité. On travaille dans une perspective favorisant la prise de pouvoir des personnes sur leur vie.

1 CLSC : centre local de services communautaires.

Les organismes communautaires du territoire s'activent et militent collectivement afin que les citoyennes et les citoyens obtiennent de meilleures conditions de vie. La lutte épique d'un comité de citoyens, accompagné des organisateurs communautaires du CLSC et de la Santé publique, pour doter la ville de Salaberry-de-Valleyfield d'une usine d'eau potable constitue un premier exemple de cette vision de soutien à l'action communautaire. Durant les mêmes années, des comités et organismes militent et réussissent à forcer la construction de logements sociaux ainsi que de coopératives d'habitation. Des coopératives alimentaires sont également mises sur pied grâce au soutien et à l'implication de militantes et militants syndicaux. Malheureusement, ces coopératives, émanant de la volonté populaire, ne réussissent pas à survivre aux aléas du marché.

Cependant, l'implication de nombreux citoyens au sein de ces organismes communautaires a permis d'augmenter l'autonomie des citoyennes et des citoyens, leur pouvoir, leur estime de soi, tout en favorisant l'acquisition de connaissances utiles dans d'autres sphères de leur vie. La mise sur pied de cuisines collectives, par exemple, a servi à lutter contre la pauvreté tout en augmentant la capacité d'agir des participantes et des participants qui y trouvent également un lieu de socialisation et de fraternité.

## **Le recul**

Les années 1990 sont marquées, dans notre région, par les fermetures massives de grandes usines. Étant donné la sous-scolarisation de la population, plusieurs anciens employé-e-s de « *shop* » se retrouvent sans emploi. Plusieurs quittent la région, tandis que d'autres se rabattent sur des emplois à plus bas salaires et avec de moins bonnes conditions de travail. Le climat social de la ville est perturbé. Afin d'améliorer leur sort, certains, mais très peu, retournent sur les bancs de l'école afin d'acquérir un diplôme.

À la même époque, les compressions budgétaires du gouvernement affectent la mission sociale des CLSC. On relaie aux organismes communautaires plusieurs responsabilités, sans pour autant en assurer le financement. Ce transfert de responsabilités a pour conséquence d'augmenter considérablement la tâche des organismes du milieu déjà sollicités par les nombreuses demandes de services. Par ailleurs, les gouvernements qui se succèdent, du Parti libéral au Parti québécois, modifient les conditions de financement des organismes communautaires et leur demandent de répondre à des besoins de plus en plus ciblés, avec une reddition de comptes très pointilleuse. Face à une demande grandissante de services, on constate le retour à une approche individuelle qui vise à combler en priorité les besoins essentiels, ce qui, par le fait même, laisse de côté l'aspect revendication. Il devient de plus en plus difficile, dans ce contexte, de mobiliser les organismes pour une manifestation ou un autre moyen de pression, car ils craignent de subir une diminution des subventions.

Afin d'assurer leur survie financière, les organismes consacrent une bonne partie de leur temps à remplir des formulaires et à répondre aux questionnaires des bailleurs de fonds. Parallèlement, dans la foulée de la réorganisation des services de santé et des services sociaux, les CLSC réduisent leur offre de service psychosocial, et l'intervention sociale prend une nouvelle orientation axée sur le court terme. Aujourd'hui, les travailleuses et travailleurs sociaux doivent se limiter à un maximum de trois ou quatre rencontres avec la personne en demande, et ce, quel que soit son problème. L'approche globale, qui inclut la prise en compte des déterminants sociaux, est écartée au profit d'une approche à caractère médico-psychologique, centrée sur le développement personnel ou sur un diagnostic (anxiété, dépression), préalablement fourni par une ou un membre du personnel médical, médecin de famille ou psychiatre. L'offre de services est maintenant axée sur la thérapie individuelle où la personne est isolée de son cadre de vie. Comme les programmes universitaires en travail social sont orientés sur l'intervention individuelle, les travailleuses et travailleurs sociaux ne sont pas enclins à développer un intérêt pour l'intervention collective.

### **L'action communautaire sous pression**

Le CLSC s'est délesté d'intervenantes et d'intervenants sociaux au profit des groupes de médecine familiale (GMF), ce qui risque d'accentuer cette tendance à la psychologisation des problèmes sociaux. La justice sociale et la lutte aux inégalités sociales, valeurs qui devraient guider la lutte à la pauvreté, ont été complètement évacuées du discours et des pratiques d'intervention. Les organisatrices et organisateurs communautaires, coincés dans un conflit de loyauté entre le service aux citoyennes et aux citoyens et l'employeur, ne disposent plus de la marge de manœuvre nécessaire pour la mobilisation citoyenne sur des bases politiques. Et lorsqu'ils s'engagent sur cette voie, ils le font à leurs risques et périls.

À part quelques tables de concertation, il y a de moins en moins de liens entre le milieu communautaire, composé de plus de soixante organismes, et le milieu institutionnel, chacun fonctionnant sur des voies parallèles sans véritable concertation pour le développement de la communauté.

Dans le cadre de leur stratégie de désengagement à l'égard des populations vulnérables, les gouvernements laissent le champ libre aux fondations privées, comme la Fondation Lucie et André Chagnon, prétendument caritatives pour financer le milieu communautaire. En plus d'effectuer de l'évitement fiscal, ces fondations dictent vers quels groupes ou populations et par quelles formes d'intervention l'aide doit se matérialiser sur le terrain. Ainsi, afin d'assurer leur survie, plusieurs organismes modifient leur mission de base pour répondre aux exigences des fondations. Inutile de préciser que la revendication et la remise en question des sources de l'appauvrissement ne sont jamais des critères pris en compte par ces « bienfaiteurs » de l'industrie caritative, qui

n'ont pas intérêt à ce que le système qui les sert si bien, notamment sur le plan de la fiscalité, change radicalement. Un autre effet pervers de ce mode de financement est de mettre en péril la survie des organismes et les services à la population, lorsque les fondations se retirent des projets et les laissent sans soutien financier.

### **Le réseau de la santé est interpellé**

Le Réseau local de services du Suroît a ouvert un chantier portant sur les déterminants sociaux de la santé, notamment la sécurité alimentaire, le logement, la négligence, la lutte aux inégalités sociales. De son côté, la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield vient de compléter un processus de révision de sa politique de développement social. Pour ce faire, la Ville a tenu deux séances de consultation, l'une auprès de plus de cinquante organismes communautaires et une seconde auprès d'une soixantaine de citoyennes et de citoyens. Par ailleurs, un comité de la Ville chargé de préparer un plan d'action en développement durable et en environnement travaille sur plusieurs projets en lien avec les différentes composantes de la ville : culturelles, économiques, environnementales, sociales. À partir de cela, nous avons interrogé des membres de différents organismes intervenant pour contrer l'insécurité alimentaire sur le territoire.

### **Le choc entre la réalité et la perception**

D'entrée de jeu, les représentantes et les représentants d'organismes sont étonnés qu'on leur demande si le mouvement communautaire peut diminuer la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield. Pour elles et eux, il est évident que les actions entreprises ont un impact majeur sur la pauvreté, et ce, sur la base de statistiques liées à l'achalandage des services, achalandage en constante augmentation. À titre d'exemple, on rappelle qu'un organisme en dépannage alimentaire est passé de 2000 dossiers clients à 2850 en cinq ans. Cependant, les documents de la Santé publique Montérégie sur les indices de développement des communautés démontrent que la réalité ne correspond pas à cette perception.

Le constat s'est avéré surprenant pour les groupes communautaires. De leur point de vue, et c'est une perception assez généralisée, le fait d'aider un plus grand nombre de personnes est un gage de réussite de leurs services. Lors des échanges, on a mis en évidence un fait troublant : bien qu'un plus grand nombre de citoyennes et de citoyens a recours à leurs services pour combler des besoins fondamentaux, il demeure que le problème de la pauvreté ne recule pas sur le territoire, bien au contraire ; le fossé entre les riches et les pauvres se creuse.

## Que faire ?

En considérant qu'on retrouve à Valleyfield les pires résultats sur plusieurs enjeux sociaux (taux de vieillissement, décrochage scolaire, négligence, revenu, etc.), et cela depuis plusieurs années, il apparaît clairement que la manière dont on a attaqué la question de la pauvreté n'a pas été une réussite. La réalité actuelle n'augure rien de bon pour l'avenir de l'intervention communautaire qui se déploie au Québec depuis plus de cinquante ans. Pourtant, les enjeux liés à la problématique de la pauvreté en région nécessitent plus que jamais de travailler en partenariat et en concertation avec tous les acteurs de la communauté.

### *S'entêter et continuer*

Le monde communautaire ne pourra jamais à lui seul faire reculer la pauvreté. Il faut que la classe politique mette en place des politiques sociales efficaces. Il faut poursuivre la lutte pour un revenu décent pour toutes et tous, pour des logements à coûts abordables et pour diminuer le décrochage scolaire. On doit exiger des gouvernements qu'ils financent adéquatement les organismes communautaires et les services publics. De plus, il faut arrêter le financement ciblé des organismes communautaires, ce qui a pour conséquence de dénaturer les organismes en les éloignant de leur mission première.

Parallèlement, le communautaire lui-même doit se regarder dans le miroir et accepter de se réaligner. Tout d'abord, les organismes doivent cesser de « s'approprier » la clientèle (« nos pauvres ») et développer une perspective d'autonomisation (*empowerment*), qui fait échec à la déresponsabilisation des individus et à la consommation passive de services. Les intervenantes et intervenants, tant du public que du communautaire, ont souvent tendance à ne pas faire confiance en la capacité des utilisatrices et utilisateurs de services de se mobiliser pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins. Pourtant, le groupe Arima<sup>2</sup> qui a réalisé un sondage auprès des usagères et usagers du service alimentaire communautaire de Salaberry-de-Valleyfield en arrive à la conclusion qu'un fort pourcentage d'utilisateurs, si on le leur demandait, accepteraient de s'impliquer dans des activités de bénévolat auprès d'autres utilisateurs de services, dans un esprit de réciprocité identifié par les chercheurs par la notion de contre-dons. Ces résultats nous invitent à penser qu'il serait souhaitable de sensibiliser les dirigeants de ces organisations à l'utilisation de l'approche collective ainsi qu'aux enjeux politiques de la pauvreté et de la lutte aux inégalités sociales.

---

2 Arima est un partenariat de recherche consacré à l'avancement et à la mobilisation des connaissances sur l'action et les services sociaux en réseau. Le financement est en grande partie assuré par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, <<http://arimarecherche.ca/>>.

---

# Entrevue avec Émile Duhamel

*Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une entrevue avec Émile Duhamel qui a dirigé et développé les activités de la Pastorale sociale durant 35 ans et qui siège encore aujourd'hui au conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires de la région<sup>3</sup>.*

## **Monsieur Duhamel, quelle est selon vous la plus grande différence entre vos débuts à la Pastorale sociale et aujourd'hui ?**

**É.D.** — À mes débuts, les personnes s'impliquaient dans des causes humanitaires ou sociales par principe. À titre d'exemple, lorsque nous avons commencé le projet de la maison de dépannage pour hommes, il n'y avait pas de budget. Mais nous étions consternés par l'itinérance dans notre ville. Donc, un comité s'est mis en place et tout le monde a mis du « jus de bras » ; nous avons débuté modestement et au fur et mesure l'organisme a pris son envol. Aujourd'hui, la mentalité est différente. Il faut que toutes les conditions gagnantes soient en place avant d'espérer répondre à un besoin. Également, des personnes semblent vouloir mettre sur pied des organismes pour se créer des emplois et non pour la cause sous-jacente.

## **Sur le plan de l'intervention, quelles sont les principales différences ?**

**É.D.** — Auparavant, nous sentions un esprit de collaboration ou de solidarité entre les organismes. Aujourd'hui, je vois plus des organismes qui travaillent isolément. Ils me semblent être dans un esprit de non-transparence de peur de se faire prendre une partie de leur budget. Il est de plus en plus difficile de faire des projets communs. Nous vivons à une époque d'individualisme à outrance, alors les intervenants du communautaire ne sont pas différents des autres personnes. Les revendications de la nouvelle génération de travailleuses et de travailleurs visent à améliorer leurs propres conditions. Également, étant donné qu'eux-mêmes regardent leur vie de façon individuelle, ils ont tendance à faire de même avec les personnes en demande de service. Ils regardent le besoin de la personne comme individu. Ils ne prennent pas

---

3 Aujourd'hui retraité, Émile Duhamel est un pilier du mouvement communautaire dans la région. Il a démarré plusieurs projets dont *La Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield* et *Le Vestibule de Marguerite*, deux établissements dont la mission est de combattre l'itinérance. Il a également contribué à la création de *Via l'anse*, un organisme communautaire offrant un suivi aux personnes ayant des comportements violents en contexte conjugal ou familial. Il a été au centre du projet *Habitation Chez Nous* qui a procédé à la construction et à la supervision de 13 logements sociaux destinés aux personnes seules. Il se fait un devoir à chaque année d'être présent et de s'impliquer dans la *Nuit des sans-abri*.

en compte l'environnement dans lequel elle vit, son réseau, son logement, l'historique de sa famille, etc.

### **Selon vous, le mouvement communautaire peut-il arriver à endiguer la pauvreté sur notre territoire ?**

**É.D.** — La situation de la pauvreté sur notre territoire s'est accentuée lors des fermetures d'usines dans les années 1980-1990. Les employé-e-s n'étaient pas beaucoup spécialisés et il était difficile pour eux de se réaffecter. Malheureusement, nous n'avons pas appris de cette expérience, car nous avons encore un taux de décrochage scolaire élevé. Alors, pour diminuer la pauvreté, il faut d'abord offrir du travail accessible à notre population. Le milieu communautaire peut venir en aide mais il ne peut pas à lui seul s'attaquer à toute la problématique. Le milieu institutionnel qui se targue d'être le leader sur le plan de la responsabilité populationnelle se doit d'être en mode collaboration avec les organismes du milieu. Aussi, le milieu scolaire va devoir s'adapter afin que les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée soient comblés par nos jeunes. La municipalité a également un rôle à jouer. Tout d'abord sur le volet économique. Pour attirer des entreprises sur le territoire, elle peut aussi mettre en place des adaptations pour les populations défavorisées, par exemple une tarification sociale pour le transport en commun. La municipalité se doit également d'être partenaire du milieu pour développer du logement social et soutenir financièrement les organismes communautaires.